Johnson wax PROFESSIONAL

Fiche signalétique

JWP BRAND INSTANT SOAP 'N WATER

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie / Santé / Réactivité / Danger spécifique	Hazardous Material Information System (HMIS)	
			Santé 1
			Risques d'incendie 4
			Réactivité 0

Vêtements de protection Aucun requis

Apparence Blanc. Mousse Voir la Section 9. ATTENTION: CONTENU SOUS PRESSION. Peut irriter modérément les yeux.

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	**JWP BRAND INSTANT SOAP 'N WATER**	**Code**	5079
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de soin personnel.	**PMS#**	434745
FTSS#	126789001	**Date de validation**	04/19/2000
		Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/12/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Siège social aux É.U.
Johnson Wax Professional
8310 16th Street
Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
Phone: (888) 352-2249
MSDS Internet Address:
www.jwp.com

Siège social au Canada
Johnson Wax Professional
100 Matheson Blvd. East, Suite 203
Mississauga, Ontario L4Z 2G7
Phone: (905) 755-0913 or
(888) 746-5971

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Hydrocarbon Propellent Blend	68476-85-7	7-13	TWA: 1000 (ppm) de OSHA (PEL) [États-Unis] TWA: 1000 (ppm) de ACGIH (TLV) [États-Unis]	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Sans Objet.

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux Peut irriter modérément les yeux.

Peau Inconnu.

Inhalation Inconnu.

Ingestion Inconnu.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: Inconnu.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau courante.
Inhalation	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion	Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Suite à la page suivante

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	NFPA 30B Niveau 1 – Aérosol.
Points d'éclair	< 7°C (propulseur).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Poudre, l'anhydride carbonique. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou de la distance la plus éloignée possible. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter le contact avec les yeux. Ne pas percer le contenant ni ne le jeter au feu. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Récipient sous pression : garder à l'abri du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas percer le contenant ni le brûler, même après utilisation. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
Yeux	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Mains	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Respiratoire	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Pieds	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
Corps	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide (Mousse)
Odeur	Floral.
Couleur	Blanc.
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	0.99
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Suite à la page suivante

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Si disponible, recycler l'aérosol vide au centre de recyclage de produits en acier le plus proche. Utiliser l'emballage ou le donner à quelqu'un pouvant l'utiliser. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoie	Bien de consommation
DOT Class	ORM-D
Groupe de Conditionnement	I

TDG Classification

Non réglementé

Section 15. Information règlementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

état	New Jersey: Liquified petroleum gas Massachusetts RTK: Liquified petroleum gas Pennsylvanie RTK: Liquified petroleum gas Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification	Sans objet.
Symbole du SIMDUT	
Information sur les produits enregistrés	Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques	Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales	Non disponible.
Version	1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.